

WEBINAIRE

LE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

31 MAI 2023
14H – 17H (CET)

Évènement bilingue (français / anglais) avec interprétation simultanée

Inscription obligatoire
<https://cutt.ly/yM1zaQA>



Illustration, Odélie Kammoum

Il s'agit du treizième webinaire d'une série prévue tout au long de 2023 pour célébrer le 150^{ème} anniversaire de l'Association de droit international (ADI).

Ce webinaire discutera du Livre Blanc consacré aux Règlement des différends. Il sera l'occasion de faire l'état des lieux des contentieux privés, publics et mixtes, d'envisager les défis auxquels ils font face et d'appréhender les questions relatives à la préservation et au renouvellement des modes de règlement des différends.

Le Livre Blanc est disponible ici : <https://www.ilaparis2023.org/livres-blancs/le-reglement-des-differends/>

Présidence : **Laurence Kiffer**, Avocate, Paris et **Attila M. Tanzi**, Professeur, Université de Bologne

Introduction : **Hélène Ruiz Fabri**, Professeure, Institut Max Planck, Luxembourg et **Jean-Baptiste Racine**, Professeur, Université Paris-Panthéon-Assas

Oratrices et orateurs

Arif Hyder Ali, Avocat, co-responsable du département Arbitrage International de Dechert

Kai Ambos, Professeur, Université Georg-August de Göttingen, Allemagne

Rodman Bundy, Avocat associé senior, Squire Patton Boggs LLP, Singapour

Laurence Franc-Menget, Avocate associée, Herbert Smith Freehills Paris LLP

Carole Malinvaud, Avocate associée, Gide, Paris

Makane Moïse Mbengue, Professeur, Université de Genève

Monica Pinto, Professeure émérite, Université de Buenos Aires

Wieger Wielinga, Directeur général pratique exécution (Europe/Moyen-Orient), Omni Bridgeway, Amsterdam

Présidence

Laurence Kiffer est avocate au Barreau de Paris et ancien membre du Conseil de l'Ordre.

Elle exerce dans le domaine de l'arbitrage commercial international depuis 1988 comme conseil et comme arbitre depuis 2007 et figure depuis 2021 sur la liste générale des arbitres du Tribunal arbitral du sport de Lausanne. Laurence s'est formée à la médiation en 2007 et la pratique à la fois comme conseil et comme médiateur. Sa connaissance des problématiques techniques lui a permis d'étendre son activité au contentieux de risques industriels.

En matière de construction, son expérience de la prévention et de la résolution des litiges mais aussi de l'expertise l'a conduite vers la gestion de réclamations et l'assistance à la gestion de projet, y compris dans le cadre de missions de Dispute Boards (comités de règlement de différends).

Laurence est vice-présidente de l'Association Française d'Arbitrage (AFA), présidente du comité national français de l'Union internationale des Avocats (UIA), ancienne présidente de la commission arbitrage international de l'UIA et membre du comité de rédaction des cahiers de l'arbitrage.



Attila M. Tanzi est professeur de droit international à l'Université de Bologne, Président de la branche italienne de l'Association de Droit International et Membre associé du 3VB Chambers, à Londres.

Il est actuellement membre de la Liste d'arbitres du CIRDI, membre de la Cour permanente d'arbitrage de La Haye et Conciliateur à la Cour de conciliation et d'arbitrage de l'OSCE. Il est président du Comité d'application de la Convention CEE-ONU du 1992 sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux.

Introduction

Hélène Ruiz Fabri est Professeure à l'École de droit de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, détachée auprès de l'Institut Max Planck Luxembourg pour le droit procédural, où elle dirige le département de droit international et de règlement des différends. Membre associée de l'Institut de droit international, ancienne présidente de la Société européenne de droit international. Titulaire de la médaille d'argent du CNRS, elle a abondamment publié sur le droit international et le règlement des différends. Elle est rédactrice en chef de l'Encyclopédie Max Planck du droit procédural international (OUP) et du Journal of World Investment and Trade (Brill).





Jean-Baptiste Racine est Professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas (Paris II). Il est membre du Bureau du Comité français de l'arbitrage et ancien Co-Secrétaire général de l'Académie Internationale de Droit de l'Arbitrage (Paris). Il est l'auteur d'une thèse sur l'arbitrage commercial international et l'ordre public (LGDJ 1999) et d'un manuel de droit de l'arbitrage publié aux éditions des Presses universitaires de France (PUF, coll. Thémis, 2016). Il est Directeur scientifique du Journal du droit international (Clunet). Il est par ailleurs Directeur adjoint du Centre de recherche sur la justice de l'Université Paris-Panthéon-Assas et co-directeur du Master 2 Contentieux, arbitrage et modes amiables de résolution des différends de cette même université.

Oratrices et orateurs

Arif Hyder Ali est co-responsable du département Arbitrage International de Dechert. Il agit en tant que conseil et en tant qu'arbitre sous l'égide des principaux régimes d'arbitrage, dans des affaires appliquant le droit de plus de 50 pays, le droit international et le droit de la Chari'a. Il a reçu de nombreux prix, notamment le MVP (Most Valuable Player) attribué par Law360, le Rainmaker Award décerné par Minority Corporate Counsel, le Client Service All Star Award décerné par BTI et le Most Innovative Legal Practitioner in North America Award décerné par le Financial Times. Il a également été décoré de l'Ordre de Bahreïn pour son rôle dans la résolution du conflit entre Bahreïn et le Qatar devant la Cour Internationale de Justice. M. Ali a publié plus de 50 articles et ouvrages sur l'arbitrage international dont *The International Arbitration Rulebook : A Practitioner's Guide* (Kluwer Law International, 2019), *Investment Protection in International Banking and Finance : Legal Principles and Arbitral Practice* (Kluwer Law International, 2021), et *Protección Inversiones Españolas* (Aranzadi, 2017).



Kai Ambos est titulaire de la chaire de droit pénal, de procédure pénale, de droit comparé, de droit pénal international et de droit international public à l'Université Georg-August de Göttingen en Allemagne. Il est directeur par intérim de l'Institut de droit pénal et de justice de la Georg-August-Universität Göttingen et également directeur du Centro de Estudios de Derecho Penal y Procesal Penal Latinoamericano (CEDPAL). Il est juge aux Chambres spécialisées du Kosovo (KSC) à La Haye et conseiller (amicus curiae) auprès de la Juridiction spéciale colombienne pour la paix. Il est également avocat à la Cour pénale internationale et a été nommé membre externe de la faculté de droit de l'Université de Lisbonne.

Rodman Bundy est associé senior du cabinet Squire Patton Boggs LLP (Singapour).

Il est spécialiste de droit international public, d'arbitrage commercial et d'investissement et de l'industrie pétrolière et gazière. Avec plus de 40 ans d'expérience à New York, Londres, Paris et maintenant Singapour, M. Bundy a fréquemment plaidé devant la Cour internationale de Justice, le Tribunal international du droit de la mer, le Tribunal des réclamations Iran/Etats-Unis, le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et le Tribunal pénal international pour le Rwanda. Il a participé à de nombreux arbitrages administrés par le CIRDI, la CCI, la CPA et *ad hoc*.



Laurence Franc-Menget est associée au sein du département Contentieux et Arbitrage international du cabinet Herbert Smith Freehills.

Elle possède une grande expérience des procédures d'arbitrages *ad hoc* et institutionnelles (CCI, CNUDCI, CIRDI, AFA et SCC). Elle agit en tant que conseil dans le cadre d'arbitrages commerciaux internationaux ainsi que dans des litiges d'investissement impliquant des États souverains et dans des litiges pré-arbitraux complexes et/ou sensibles. Elle intervient notamment dans les domaines de l'énergie, de la construction, de l'aviation et du droit des sociétés. Elle a développé une grande expertise en matière de litiges sur le continent africain, notamment en Afrique du Nord et dans les pays de l'OHADA.

Laurence siège également en tant qu'arbitre. Elle traite des aspects contentieux des procédures d'arbitrage devant les tribunaux français (recours en annulation, reconnaissance et exécution de sentences arbitrales).

Carole Malinvaud est associée du cabinet Gide, basée à Paris elle coordonne les activités d'arbitrage international du cabinet et préside le fonds de dotation Gide Pro Bono. Membre des barreaux de Paris et de New York, elle est titulaire d'un DEA de droit privé général de l'Université de Paris-Panthéon-Assas, ainsi que du LLM de Harvard Law School.

Carole s'est récemment concentrée sur les arbitrages relatifs à la construction, l'énergie et la défense, ainsi que sur les litiges post-acquisition. Elle agit également en tant qu'arbitre dans plusieurs arbitrages de la CCI et du CIRDI.

Carole est chargée de cours à l'Université Paris-Panthéon-Assas et à Sciences Po Paris. Elle a été nommée vice-présidente de la Cour de la CCI en 2021, est membre du conseil d'administration de l'ICCA et du Conseil international de l'arbitrage en matière de sport (CIAS), elle préside la chambre ordinaire du Tribunal arbitral du sport (TAS).

Carole a été désignée par l'Etat français pour faire partie du panel des arbitres du CIRDI à partir de 2019.





Makane Moïse Mbengue est Professeur de droit international à la Faculté de droit de l'Université de Genève et directeur du Département de droit international et d'organisation internationale.

Il est également professeur affilié à Sciences Po Paris (École de droit). Depuis 2017, il préside la Société africaine de droit international (AfSIL). Il est membre de l'Académie de droit international de La Haye et membre associé de l'Institut de droit international. Il a agi et agit en tant qu'expert, conseiller et conseil en droit international pour des États et des organisations internationales, y compris en ce qui concerne les différends devant les cours et tribunaux internationaux. Il participe à la négociation de plusieurs instruments internationaux et officie à titre d'arbitre dans des différends internationaux.

Monica Pinto est Professeure émérite de l'Université de Buenos Aires, Membre de l'Institut de droit international et Juge *ad hoc* à la Cour internationale de justice. Mme Pinto est également membre de la Cour permanente d'arbitrage et de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations de l'OIT. Avocat de droit international et arbitre/membre de comités *ad hoc* dans des affaires d'investissement étranger, Mme Pinto est aussi ancienne doyenne de la faculté de droit de l'UBA (2010-18). Professeure invitée à l'Université de Columbia, Paris I et Paris-Panthéon-Assas et à l'Université de Rouen, elle a également enseigné à l'Académie de droit international de La Haye, à l'Institut interaméricain et à l'Institut européen des droits de l'homme. Mme Pinto a exercé plusieurs mandats pour les Nations unies dans le domaine des droits de la personne humaine, elle fut également juge et présidente des tribunaux administratifs de la Banque mondiale et de la BID ; Vice-présidente du Comité consultatif pour les candidatures à la CPI (2013-18), membre de l'examen par des experts indépendants (2020). Mme Pinto a publié cinq livres et plusieurs articles dans des publications périodiques aux États-Unis et en Europe.



Wieger Wieringa a rejoint la société Omni Bridgeway en 2002 et est reconnu par l'industrie du financement de litiges comme l'un des professionnels du financement de litiges et de l'exécution les plus expérimentés. En tant que directeur général pratique exécution (Europe et Moyen orient), M. Wieringa est responsable de l'origination des investissements d'Omni Bridgeway dans des sentences et des jugements à l'encontre d'entités souveraines à l'échelle mondiale et du financement des litiges dans la région EMEA et au Royaume-Uni. Wieringa a commencé sa carrière en 1992 en tant qu'avocat chez Loeff Claey Verbeke (aujourd'hui Allen & Overy), spécialisé dans les litiges et les questions d'insolvabilité. Il a été officier au sein du service de renseignement militaire de l'armée royale néerlandaise, dans l'unité de langue russe et d'interrogatoires.